

AGENT TECHNIQUE DE GESTION DU PATRIMOINE (H/F)

Maintenance du patrimoine bâti (siège, gendarmeries, offices de tourisme, crèches et centre de loisirs, déchetterie)

- Assurer le suivi et le contrôle de l'entretien et maintenance des différents bâtiments : gérer au quotidien les demandes d'intervention et de dépannage, réaliser les petits travaux de réparation ou solliciter les devis auprès des entreprises si nécessaire, établir des bons de commande, vérifier les factures pour le « service fait »
- Planifier les programmes de travaux en coordination avec les services et partenaires concernés
- Suivi des dossiers de mise en accessibilité
- Suivi des contrôles techniques périodiques

Suivi propreté et entretien des sites Ordures Ménagères

- Petite maintenance des conteneurs semi-enterrés et colonnes aériennes en lien avec d'autres agents du service
- Tournée hebdomadaire de contrôle et de suivi
- Contrôle du niveau de remplissage des conteneurs semi-enterrés et colonnes aériennes et déclenchement des tournées des prestataires le cas échéant.

Maintenance du parc automobile

- Suivi de l'entretien des véhicules (environ 12 véhicules) : révisions, réparations, contrôles techniques

Maintenance du parc informatique et télécommunications

- Suivi du contrat de maintenance en lien direct avec le prestataire

CONDITIONS D'EMBAUCHE

- Contrat à durée déterminée de six mois
- Equivalent au grade d'agent technique

FORMATIONS ET QUALIFICATIONS :

- Habilitation électrique (serait un plus)
- Permis de conduire B obligatoire

COMPETENCES :

- Bon bricoleur
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité au travail
- Autonomie, rigueur, bonne condition physique, sens du service public, discrétion

EXERCICE DU POSTE EN LIEN AVEC :

- La direction générale des services
- Les élus
- Les agents
- Les partenaires
- Les entreprises
- Le public

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Temps complet – horaires réguliers
- Poste basé à Taninges
- Déplacements : périmètre de la communauté de communes